

Risques psychosociaux : mettre en place une démarche préventive

10



Cette formation vous permettra de comprendre les enjeux liés aux risques psychosociaux (RPS) et d'en identifier les principaux facteurs pour mettre en œuvre au sein de votre entreprise une démarche préventive du stress, de burn-out, du harcèlement moral et de la souffrance au travail.

Objectifs :

- Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux liés aux risques psychosociaux (RPS)
- Identifier les facteurs de risques de son entreprise ou de son équipe
- Détecter les personnes en souffrance pour intervenir
- Élaborer un plan de prévention des risques psychosociaux

Programme :

- **Les risques psychosociaux, environnement et principes**
 - Définir les risques psychosociaux.
 - Connaître le cadre juridique des risques psychosociaux.
 - Connaître les devoirs et droits des entreprises et salariés.
 - Reconnaître l'agression en accident du travail ou maladie professionnelle.
- **Les bonnes pratiques pour prévenir le stress et le burn out**
 - Connaître les types de stress et les symptômes du stress.
 - Identifier les principaux stressseurs dans l'environnement de travail.
 - Mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire le stress.
 - Prévenir les risques de burn out, de brown out et de bore out.
- **Prévenir les situations de harcèlement moral**
 - Comprendre les enjeux juridiques du harcèlement moral.
 - Reconnaître les comportements harcelants.
 - Savoir agir en cas de harcèlement avéré.
 - Adopter la bonne communication avec son équipe.
- **Prévenir la souffrance au travail**
 - Les symptômes de la souffrance au travail : absentéisme, turnover, troubles divers.
 - Identifier les risques de violences et/ou d'incivilités potentiels selon le poste
 - Outils et méthodologie pour prévenir la souffrance au travail.
 - Audits, questionnaires, enquêtes de satisfaction, baromètre de climat social.
- **Mettre en œuvre des actions de prévention**
 - Créer et animer un processus de prévention des risques psychosociaux.
 - Sensibiliser et former les responsables.
 - Animer un dispositif de veille sur la souffrance au travail.
 - Mener des audits réguliers sur la qualité de vie au travail.



Public : Managers, dirigeants, directeurs opérationnels, DRH, responsable de service ...



Pré requis : Occupé des fonctions managériales.



Durée : 2 jours en présentiel ou distanciel

Délais d'accès : sous 2 mois à compter de la signature du devis.



Tarif : Sur devis



Modalités pédagogiques : Cas pratiques, feedback, mise en situation, simulation, jeux et remise d'un livret pédagogique
Diagnostic de positionnement et plan d'action individuel



Formation accessible aux personnes en situation de handicap



Évaluation : Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

